



Décision de radiodiffusion CRTC 2007-124

Ottawa, le 4 mai 2007

Saskatoon Visitor & Convention Bureau Inc.
Saskatoon (Saskatchewan)

Demande 2006-1481-9

Avis public de radiodiffusion CRTC 2007-23

9 mars 2007

CITT-FM Saskatoon – renouvellement de licence

1. Le Conseil **renouvelle** la licence de radiodiffusion de l'entreprise de programmation de radio FM de faible puissance de langue anglaise CITT-FM Saskatoon, du 1^{er} septembre 2007 au 31 août 2014.
2. Le Conseil n'a reçu aucune intervention à l'égard de cette demande.
3. La licence sera assujettie aux **conditions** énoncées dans *Cadre stratégique pour les médias communautaires*, avis public de radiodiffusion CRTC 2002-61, 10 octobre 2002, en ce qui concerne les entreprises de radio de faible puissance ainsi qu'aux **conditions** suivantes :
 - La titulaire ne doit diffuser sur les ondes de la station que des messages préenregistrés visant à faire connaître et à promouvoir les attractions, festivals et événements à Saskatoon et ses environs, ainsi qu'à annoncer la fermeture de rues et, selon la saison, les conditions des routes et la participation des clubs sociaux.
 - La titulaire ne doit pas diffuser de messages publicitaires.
 - La titulaire ne doit diffuser aucune pièce musicale, sauf comme musique de fond accessoire.

Secrétaire général

La présente décision devra être annexée à la licence. Elle est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consultée en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>